COMPTE RENDU

ASSEMBLEE GENERALE D'HIVER 2023/2024

Du 25 NOVEMBRE 2023

A L'ISLE SUR LA SORGUE

AVEC LA PARTICIPATION
DE LA MUNICIPALITE
DE
L'ISLE SUR LA SORGUE
ORGANISEE PAR LE CLUB
DE
CALAVON FC

secretariat@grandvaucluse.fff.fr
1279, Rte de Bel Air - 84144 Montfavet Cedex
04.90.80.63.00

Sur 103 clubs, 49 sont présents ou représentés.
Ce qui représente 174 voix sur 357, soit 48.80 % de présence.

Le quorum est atteint, l'Assemblé Générale d'Hiver peut délibérer.

Cédric BEDORA remercie le club de CALAVON qui nous accueille pour cette assemblée, également le Belambra Hotels & Resorts de l'Isle sur la Sorgue Domaine de Mousquety, les membres du Comité Directeur du District Grand Vaucluse, les bénévoles, les salariés du District, les Présidentes et Présidents de clubs présents aujourd'hui. Merci aussi aux représentants de la Ligue **Véronique LAINE** et **Raphaël BOUTIN.** Merci aux maires des communes des TAILLADES, de ROBION, de LAGNES et de CABRIERES.

On démarre cette assemblée par un moment de recueillement pour tous ceux qui nous ont quittés.

M. Christophe BENOIT, président du District Grand Vaucluse prend la parole :

Mesdames Messieurs les élus, Mesdames Messieurs les Présidentes et Présidents, Mesdames et Messieurs, c'est toujours avec un grand plaisir que je me retrouve parmi vous pour parler de notre passion commune le football. Je remercie le club de CALAVON, son Président **Bernard NOUGUIER**, et ses *collaborateurs, Messieurs les maires des communes des TAILLADES, de ROBION, de LAGNES et de CABRIERES ou leurs représentants ainsi que l'équipe du Bellambra de nous accueillir dans ce site magnifique. Je salue également la présence de Madame Véronique LAINE et de Monsieur Raphaël BOUTIN de la Ligue Méditerranée, de Monsieur LAGLEIZE de la Jeunesse et Sports, de Monsieur DAVAU, Président du CDOS.*

(…)

Dans le District cette saison, le nombre de licenciés a augmenté, passant de 19 138 à 20 654, effet Coupe du Monde oblige. Mais c'est surtout dans le Foot Animation et au niveau des féminines que les licenciés se sont inscrits en masse. Un grand nombre d'entre vous n'a pu tous les accueillir, la faute à un manque d'infrastructures.
Mais je tiens quand même à vous féliciter, car la majorité d'entre vous a pu s'organiser et accueillir un nombre de licenciés supérieur aux années précédentes.

Avec mon Comité Directeur nous avons décidé, dès le mois de janvier, que les chargés de développement du District viendraient dans vos clubs pour vous aider dans la structuration de votre organisation technique.

J'en finirai en évoquant les tables rondes organisées entre les arbitres et vous Présidentes et Présidents de clubs, pour dire que nous avons eu des échanges riches et passionnés. Il va en découler, dans la mesure du possible, la désignation de 3 arbitres, le samedi sur les catégories U19 D1 et U18 D1, catégories sensibles et tester la mise en place d'un protocole d'avant match sur la D1 et la D2. »

M. BENOIT laisse la parole à **Monsieur Jacques GRANGIER**, Adjoint aux sports de la Mairie de LAGNES

« La commune de LAGNES vous souhaite la bienvenue sur le territoire de l'ISLE SUR SORGUE.
CALAVON FC a déjà reçu une assemblée générale du District en 2015, j'étais alors co-président du club de CALAVON FC avec Jean-Marie POLI, j'ai depuis rendu mon tablier (…)

J'aimerais faire passer un petit message aux dirigeants et présidents de clubs ici présents. J'ai d'abord été joueur pendant de nombreuses années, puis je souhaitais rendre au football, ce qu'il m'a apporté. Je me suis impliqué en tant que bénévole pendant environ 30 ans. J'ai été tour à tour, entraîneur d'équipes de jeunes, entraîneur d'équipes senior, j'ai occupé les postes de secrétaire, trésorier puis co-président. J'ai donc fréquenté beaucoup de stades, rencontré beaucoup de dirigeants et malheureusement je ne peux que constater que trop souvent certains clubs ont une étrange façon d'accueillir les équipes qu'ils reçoivent (…). Quelques fois, on se pose la question de savoir si on est venu faire un match ou la guerre (…). Où est passé la convivialité. Pour faire un match, il faut 2 équipes et si ça ne vous fait pas plaisir de recevoir un club visiteur, ne vous inscrivez pas en championnat (…).
Donc Mesdames et Messieurs les Présidents de clubs sachez, vous entourer de bonnes personnes et surtout sachez, vous séparer des mauvaises personnes.
Avec la violence qui se généralise, ces comportements ternissent encore plus l'image du football, donc à vous de donner le bon exemple à votre jeunesse. L'envie et le besoin de gagner ne doivent pas vous faire oublier, la convivialité, le plaisir de jouer et le respect.
La passion ne nous permet pas de vouloir gagner à tout prix (…).
Je vous remercie pour votre écoute et je vous souhaite une bonne assemblée. »

Cédric BEDORA invite **Monsieur Bernard NOUGUIER,** Président de CALAVON FC, à monter sur scène

Monsieur NOUGIER, remercie Bellambra de permettre au club de CALAVON FC d'utiliser le complexe pour leurs différentes manifestations. Il fait un petit retour sur l'histoire du club, qui a été créé en 2013 et remercie son équipe et ses dirigeants

Madame Véronique LAINE, Présidente Déléguée de la Ligue Méditerranée, prend la parole.

« Bonjour à toutes et tous, je suis particulièrement heureuse d'être parmi vous ce matin à l'occasion de votre Assemblée Générale pour représenter la Ligue Méditerranée, mais également le Bureau Exécutif de la Ligue du Football Amateur.
Vous le savez cette Assemblée Générale a pour principal objet de clore la saison passée. Une saison qui a été éprouvante pour les acteurs du football vauclusien avec une période de tutelle par la Ligue et la mise en place d'une administration provisoire.
Durant cet épisode difficile, nous nous sommes efforcés de tout mettre en œuvre pour permettre aux bénévoles et salariés de poursuivre leur travail au service des clubs et de faire en sorte que le ballon continue de tourner sur nos terrains dans les meilleures conditions possibles.
Les élections organisées le 2 juin sous le contrôle de la Ligue et de la Commission Régionale des Opérations Electorales ont permis de mettre en place une nouvelle gouvernance. Depuis 6 mois se sont écoulés, l'équipe menée par Christophe BENOIT s'est immédiatement mise au travail et nous ne pouvons que nous féliciter du climat apaisé qui règne désormais au sein du District Grand Vaucluse.
Il faut désormais tourner la page 2022/2023 et regarder devant dans l'intérêt du football, des clubs et des licenciés.
*L'exercice 2023/2024 est lancé. Il sera une nouvelle fois teinté de bleu avec l'**Euro 2024** et dans la foulé les **Jeux Olympiques et Paralympiques** d'été.*
*La Ligue Méditerranée est déjà pleinement engagée dans de nombreux dispositifs qui ont pour toile de fond ces **Jeux Olympiques et Paralympiques.** Rappelons que sur notre territoire nous aurons 16 rencontres de football, 10 à Marseille et 6 à Nice.*

Nous travaillons actuellement avec le Comité Régional Olympique, la Ligue du Sport Adapté et le Comité Régional Handisport afin de mutualiser les actions, de n'oublier personne, pour mettre en place une tournée régionale à travers le LMF Tour et la coloration JOP 2024 de tous nos évènements.
En plus des places offertes par la Fédération Française de Football, la ligue a acheté 100 places qui seront réparties sur les 3 matchs de poules de l'Equipe de France masculine, malheureusement nous n'aurons pas les filles chez nous.
Deux matchs de l'Equipe de France masculine auront lieu à Marseille et à Nice. Des places seront distribuées aux clubs, bénévoles et licenciés méritants afin de les valoriser.
En cette dernière année de mandature 2020/2024, je peux témoigner de la bonne santé de notre football méditerranéen, après avoir dépassé pour la 1ere fois de l'histoire de la Ligue la barre des 124 000 licenciés la saison passée et 12 000 pour les licenciées féminines.
Nous connaissons à ce jour une nouvelle progression de plus de 9%. Également je tiens à souligner que pour la 3ème saison consécutive le nombre d'arbitres est en progression.
En dehors de ces aspects statistiques, nous restons pleinement mobilisés jusqu'au bout de notre mandat pour répondre à vos préoccupations premières, qui consistent à la bonne marche de vos clubs sur les plans administratifs et financiers.
A cet effet, je vous rappelle que nous sommes toujours à votre disposition et à vos côtés pour vous aider, vous apporter les informations nécessaires, pour vous orienter vers tous les dispositifs d'aides fédéraux et régionaux, en passant en particulier par la plateforme LMFFC que vous connaissez bien. Je terminerai en soulignant que depuis maintenant 7 ans que nous sommes aux responsabilités, nous avons profondément reformé la Ligue, son organisation et son fonctionnement. Cette volonté s'est traduite notamment par de nombreuses évolutions des championnats régionaux, avec la création d'une 3ème poule de Régional 2 seniors en 2017, la création du championnats régional U18 Féminine en 2018, la mise en place des championnats régionaux et départementaux générationnels des jeunes en 2019, les évolutions apportées aux championnats régionaux U14 masculins des jeunes au fil des saisons, enfin la mise en place du championnat U18 futsal masculin en 2022.
A chaque fois la même méthode, celle de la concertation avec les districts et les clubs. Bien sûr il est parfois difficile de proposer un projet faisant l'unanimité, tout comme il est parfois ardu de trouver un consensus.
Si ce consensus a été trouvé pour le projet de refonte du championnat régional U18 féminin et pour la création du championnat régional U15 féminin, comme en témoigne la large majorité exprimée lors de l'Assemblée Générale de la Ligue le 11/11/2023.
Force est de constater que cela a été moins aisé pour la réforme de la pyramide des championnats régionaux seniors masculins adopté par 58% des suffrages exprimés.
Peut-être n'avons-nous pas trouvé la bonne solution, la solution idéale, si tant est qu'elle existe. Mais le football évolue sans cesse et notre responsabilité est d'adapter le cadre de la pratique à la réalité d'aujourd'hui et d'imaginer notre sport de demain. Pour cela, Il faut aussi avoir le courage d'expérimenter et l'humilité d'ajuster et d'apporter des améliorations si elles s'avèrent nécessaires pour la prochaine saison.
Voilà ce que je voulais vous dire ce matin.
Et pour conclure, je tenais à tous vous remercier bénévoles, Présidents de clubs, dirigeants pour tout ce que vous faites au sein de vos clubs avec passion et engagement. Je vous remercie pour votre attention et bons travaux. »

M. Roland DAVAU, Président du CDOS, prend la parole, Il salue tous les membres présents.

Il fait un retour sur la venue des **Jeux Olympiques et Paralympiques** en France, les derniers Jeux Olympiques qui ont été organisés en France, c'était en 1924, les Jeux Paralympique n'existaient pas. C'est une énorme manifestation qui se prépare.
Il souhaite une bonne Assemblée Générale à toutes les personnes présentes.

Monsieur Maxime LAGLEIZE, Inspecteur de la Jeunesse et des Sports, prend la parole. Il remercie M. le président, **Christophe BENOIT** de l'avoir invité à cette assemblée générale.

M. LAGLEIZE explique que c'est un moment important pour lui de venir parler devant l'assemblée car l'Etat est toujours au côté du football pour accompagner les clubs. Mais il est également garant de la sécurité des pratiquants. Pour l'Etat le rôle des associations et des clubs est primordial, car les associations ont un rôle de vivre ensemble.
Les clubs qui pour la plupart accompagnent les joueurs tout au long de leur jeunesse peuvent déceler et voir les problèmes. Les associations doivent donc connaître les canaux pour faire remonter les informations (voir flyer ci-dessous)

Cédric BEDORA, procède d'abord à un test des boîtiers. Il passe ensuite à l'approbation du Procès-verbal de l'Assemblée Générale d'Eté, qui a eu lieu à TARASCON, le 01/07/2023, PV publié sur le site du District le 31/10/2023

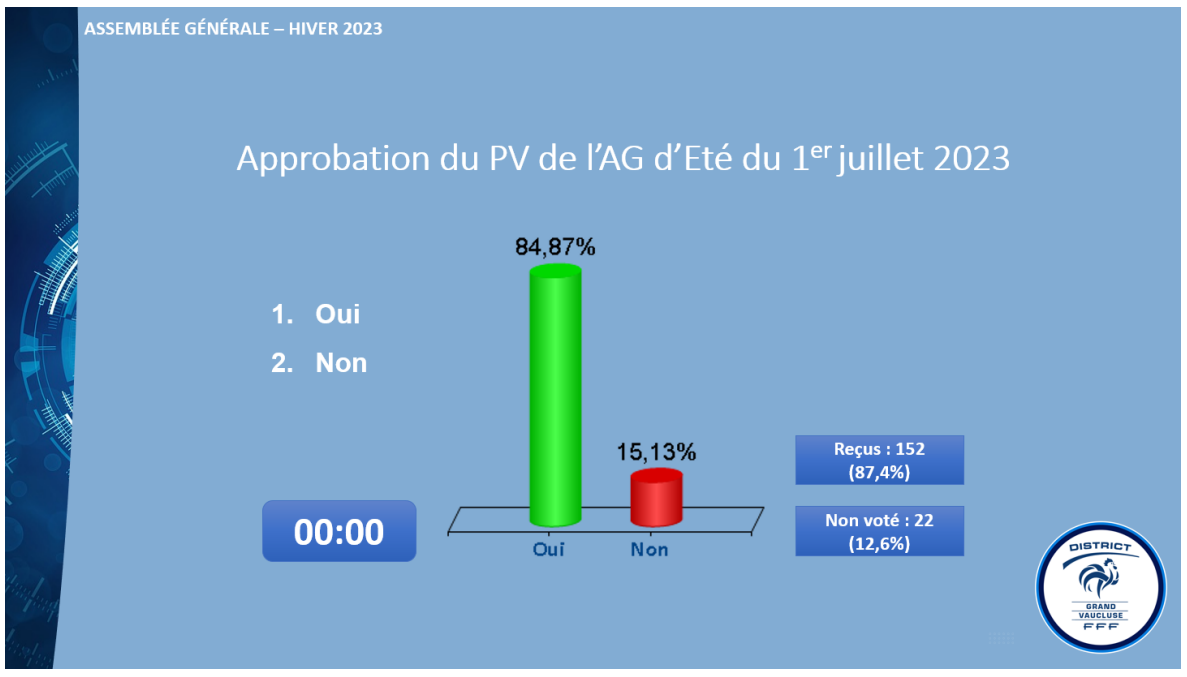

Le procès-Verbal de l'Assemblée Générale d'Eté à TARASCON est approuvé à 84.87%.

M. Jean-Paul MANIERE, fait une présentation du Comité d'Ethique,

*« **Le Football** sport le plus pratiqué en France et dans notre District, se doit d'offrir, notamment aux jeunes, **une image exemplaire**.*
Mais ce n'est pas toujours le cas.

*Aussi, à l'heure où les incivilités et les comportements contraires à l'esprit sportif se multiplient, il était indispensable de **mettre en œuvre une politique de l'éthique sportive et des bons comportements sur tous les terrains de notre territoire**.*

*Dans ce but, il a été rédigé une **Charte d'Ethique** et constitué un **Comité d'Ethique** propres au **District Grand Vaucluse**.*
*Notre charte est en corrélation avec la **Charte Ethique et de Déontologie de la FFF**.*

La Charte d'Éthique du DGV

Elle s'articule autour de 6 axes :
- *l'esprit sportif,*
- *le respect des lois du jeu,*
- *le respect des autres,*
- *le rejet de la violence et de la tricherie,*
- *la maîtrise de soi*
- *l'exemplarité.*

*Sont soumis au respect de cette **Charte d'Ethique**, **tous les acteurs du football**, c'est-à-dire, toutes personnes physiques et morales, participant ou assistant, à un titre ou à un autre, aux compétitions : joueurs ; éducateurs ; entraîneurs ; officiels ; dirigeants ; clubs, mais aussi tous les partenaires du football : spectateurs ; supporters.*

*Cette **Charte d'Ethique** s'applique pour **toutes les compétitions et manifestations dans notre District**, que ce soit avant, pendant ou après la manifestation.*

*Notre objectif premier a été de donner à cette charte **un côté préventif et de médiation**, néanmoins, la méconnaissance et la non-application de cette charte pourront donner lieu à l'engagement de poursuites et au prononcé de sanctions.*

Le Comité d'Éthique du DGV

*Le **Comité d'Ethique** du District est composé de 8 membres. Il n'a pas un but répressif. Son objectif est tout d'abord de **prévenir et d'alerter les clubs et les licencié(e)s** sur certaines dérives concernant les principes fondamentaux de notre sport.*
Lors de certaines rencontres et manifestations, on assiste à des comportements inacceptables - par exemple, un éducateur qui a un comportement inadapté à sa fonction ; un spectateur qui depuis la main courante ou des tribunes intervient et invective l'arbitre ; un arbitre bénévole qui, au centre ou à la touche, triche et bafoue les lois du jeu…

*Le **Comité d'Ethique** pourra se saisir de ce type d'affaires dès qu'il en sera informé (rapport des clubs ou d'un(e) licencié(e), présence de l'un de ses membres sur le terrain…).*

*L'objectif du **Comité d'Ethique** sera alors de prendre les mesures appropriées envers le licencié(e) et le club dont la conduite n'a pas été conforme aux règlements et aux règles du football.*

*Le **Comité d'Ethique** est donc le garant de l'**application et du respect de notre Charte** par tous les intervenants du football dans notre District.*

De plus, il agira dans les domaines suivants :
- *la **promotion** d'actions pédagogiques préventives,*
- *la **publication** d'avis et de recommandations sur les questions d'éthique,*
- *la **valorisation** d'actions citoyennes et sociétales,*
- *l'**intervention** en médiation auprès des personnes physiques ou morales ayant dévié des obligations de la Charte,*

Il pourra aussi saisir, le cas échéant, lorsqu'il le jugera nécessaire, saisir la Commission de Discipline afin de statuer sur un dossier pour, éventuellement, sanctionner le comportement constaté.

*Cependant, au-delà de la création de ce **Comité d'Ethique**, c'est le message à passer qui demeure notre priorité :*
- la généralisation des bons comportements sur tous les terrains de notre territoire.

*Afin d'obtenir l'adhésion de tous les acteurs du football de notre District, chaque club sera doté d'affiches de la **Charte d'Ethique du District Grand Vaucluse** à placer au sein des stades, à la vue d'un maximum de licencié(e)s et des autres acteurs du football et à présenter lors de réunions et d'Assemblées Générales.*

*Nous sommes certains de l'**engagement total** de chacune et chacun et de votre adhésion à cette **Charte d'Ethique du DGV** pour un football respectueux de l'esprit sportif, des lois du jeu, le respect des autres, le rejet de la violence et de la tricherie, la maîtrise de soi et l'exemplarité. »*

Cédric BEDORA, laisse la parole à **M. Jérôme FERNANDEZ,** qui présente Club Teams, qui fabrique sur Châteaurenard des albums de vignettes pour les clubs amateurs.
Ces albums ont 2 aspects, ils permettent la cohésion d'équipe et renforcent l'esprit de famille du club. Mais également un aspect financier, grâce aux recettes publicitaires et à la réversion de la vente des vignettes.

Puis vient le tour de **M. Jean-Pierre SALVADOR,** représentant de la Famille de la MJC Foot Avignon qui présente l'association.

Cédric BEDORA, laisse la parole à **Madame Elodie GARGIA** trésorière du District Grand Vaucluse pour le compte rendu financier.

Madame GARCIA présente les faits marquants de l'exercice 2022/2023 ayant conduit à une Résultat net de -72 201.45 euros
1- Une augmentation des charges sur le poste Achats Stockés d'un montant de **1 966.20 euros.**
2- Une augmentation des charges Services Extérieurs de **15 189.82 euros**.
3- Une augmentation des rémunérations de personnel d'un montant de **44 429.27 euros.**
4- Les Dotations Clubs ont été en baisse par rapport à l'exercice précédent et elles ont entraîné une diminution des Charges d'Exploitation.
5- Une diminution des Dotations aux Amortissements d'un montant de **4 409.62 euros.**
6- Des Produits Non Stockés en baisse de **7 774.00 euros.**
7- Des Produits de compétitions en hausse de **7 164.00 euros.**
8- Le Résultat s'élève à **-72 201.45 euros,** il était de **27 776.41 euros** lors de l'exercice précédent.

Questions reçues au secrétariat du District de la part du FC VILLENEUVE :

- Pourquoi le Compte de Résultat est-il toujours envoyé à l'ensemble des clubs seulement quelques jours avant l'AG alors que le bilan est clôturé au 30 juin 2023 ?
Cela limite une analyse précise de ce dernier par manque de temps, ce qui est préjudiciable pour son vote. Nous rappelons que le règlement précise que l'ensemble des documents doivent être envoyés 15j avant la tenue de l'AG !!!
Ceci est dû au fait que comme dans toutes les associations, malgré la clôture au 30 juin, des factures arrivent toujours après la date du 30 juin

- Que comprend le compte « Honoraires » pour un montant de 25 432.80 € ?
Tout ce qui comprend les honoraires de Commissaire aux Comptes, honoraires d'avocats, les honoraires sociaux et les frais d'actes de tribunaux.

- Comment expliquer l'augmentation du compte « *Contrôle – Accompagnement – Formations* » de 9 975,00 € (2021-2022) à 15 591,15 € (2022-2023) ?
Le District Grand Vaucluse a toujours eu la volonté d'accompagner et de faire progresser les arbitres du District et donc cet accompagnement correspond aux défraiements des observateurs et tuteurs.

- Le compte « *Déplacement - Présence District* » est de 52 981,98 € ! Nous rappelons que cela doit rester sous la coupelle du bénévolat et que chaque bénévole peut renoncer à ce type d'indemnisation en favorisant cet investissement personnel en réduction d'impôts (déduction kilométriques). En relisant les courriels de « *MIMI* » et en écoutant les différents « *enregistrements* » qui ont été diffusés à l'ensemble des présidents de clubs du District, il ressort que vous envisagez d'augmenter ces frais de déplacement qui sont déjà astronomiques.
Qu'en est-il vraiment ?
Pour faire fonctionner l'institution il y a des salariés mais aussi des bénévoles (environs 200 bénévoles) qui touchent des défraiements à hauteurs de 0.25 centimes par kilomètre distance District/domicile.
M. Christophe BENOIT intervient. Il précise qu'en effet l'augmentation des frais de déplacement des bénévoles a été discutée, les frais ont été augmentés en septembre/octobre 2022 de 0.20 € à 0.25 € en raison de la forte augmentation du carburant. Il y a eu une discussion en juin 2023 pour une éventuelle augmentation, mais le Comité Directeur a décidé de ne pas donner suite.

- A quoi correspond le compte « produits *exceptionnels* » affichant un montant de 21 460,82 € ?
Le compte « produits exceptionnels » correspond aux indemnités journalières reçues par la sécurité sociale, divers avoirs, certains défraiements des bénévoles qui font don au District, un remboursement de la protection juridique, une régularisation d'amortissement et une quote-part de subvention. Les chiffres exacts sont consultables au District.

- A quoi correspondent les « *charges exceptionnelles* » affichant un montant de 73 550 € ?
Les « charges exceptionnelles » correspondent à 10 734 euros de régularisation sur les amortissements et une provision pour risques de charges exceptionnelles aux Prud'hommes pour 62 816 euros. Affaire qui est au tribunal depuis plusieurs saisons.

- A quoi correspondent les « *pertes sur créances irrécouvrables* » pour un montant de 49 043,94 € ?

- Lors de la dernière AG qui s'est déroulée à TARASCON le 1er juillet, vous avez déclaré M. le Président que vous faisiez cadeau de 70

000 € aux clubs, car cela avait été oublié d'être prélevé. Cela avait été d'ailleurs confirmé par l'ancienne gouvernance du District, et de ce fait, les clubs seraient prélevés l'année suivante pour corriger ce manque à gagner pour le District.
Nous avons tous été destinataires des mails de « *MIMI* » où des enregistrements qui permettent d'identifier des membres du Comité Directeur du District s'exprimer en pleine réunion confirmer par exemple que le club de BOULBON devait 3 000 € !
Pourquoi M. le Président avoir expliqué à l'ensemble des clubs que le montant représentait environ 700 €/club ? A ce sujet, nous vous avons questionné par mail afin d'avoir précisément les montants que le District a perçu par chaque club et établir la liste des clubs bénéficiant de cette « *remise* » et les montants correspondants.
N'ayant jamais obtenu de réponse à cette demande, nous réitérons la demande pour savoir avec précision club par club les montants perçus et les montants dus par chaque club afin de connaître l'équité pratiquée au sein du District.

M. Christophe BENOIT prend la parole.
« La dette des clubs qui a été votée par les clubs lors de l'AG d'été à Tarascon, était à l'époque, d'un montant de 75 000 euros. Après un nouveau calcul, nous sommes arrivés à une somme beaucoup plus juste, 48 226 euros. Le club de Villeneuve nous fait part dans sa question, que ce serait un cadeau différencié, puisque en effet la dette n'est pas égale pour chaque club. Il s'agit d'une moyenne de 700 euros par club. En effet cela a été dit, mais en aucun cas ces chiffres sont exacts. Chaque club avait sa dette et on arrive aujourd'hui à ce montant. Alors en effet, nous aurions pu calculer au plus juste si cet argent avait été réclamé. Mais nous avons estimé que cette dette datait d'un an, il était donc difficile de revenir sur l'année précédente et de vous réclamer ces sommes alors que vos budgets sont toujours équilibrés ou déficitaires. Nous avons donc décidé de nous « asseoir » sur cette somme. Cela a été voté à un peu plus de 78% par les clubs. Je pense que c'est une mesure satisfaisante. Maintenant si vous voulez la remettre en question, cela ne nous pose aucun problème, mais nous vous réclamerions alors la somme quel que soit le montant par clubs. »

PRODUITS D'EXPLOITATION	N	N-1
Livres et Brochures...	140,00	112,00
Produits Stockés	**140,00**	**112,00**
Dossiers disciplinaires	140 775,00	150 248,00
Amendes Diverses	32 064,00	32 650,00
Réclamations - Frais Dossiers	8 270,00	5 985,00
Produits Non Stockés	**181 109,00**	**188 883,00**
Feuilles Arbitrages	400,00	
Participation PV / Internet	19 190,00	21 090,00
Produits Prestations Services	**19 590,00**	**21 090,00**
Cotisation CD et Commissions	1 935,00	2 100,00
Frais Administratif Facturés	975,00	2 100,00
Participation Stages Techniques, Arbitres	165,00	320,00
Produits Activités Annexes	**3 075,00**	**4 520,00**
Subvention FFF - Ligue (fonctionnement)	245 965,33	274 952,92
Subvention Ligue Nationale Pré Formation	11 100,12	
Subventions Contrats Objectifs	43 135,00	44 209,00
Participation Partenaires	4 900,00	6 800,00
Subvention Etat Contrats Aidés		11 333,22
Subventions	**305 100,45**	**337 295,14**
Engagements Championnats	41 265,00	39 205,00
Engagements Coupes	16 658,00	-40,00
Droits Fixes Championnats	77 240,00	88 834,00
Compétitions	**135 163,00**	**127 999,00**
Produits de Gestion Courante	959,38	8 672,21
Produits de Gestion Courante	**959,38**	**8 672,21**

CHARGES D'EXPLOITATION	N	N-1
Médailles, Coupes, Plaquettes	5 848,60	1 774,00
Equipements (ballons, maillots...)	9 708,56	10 929,89
Livres et Brochures	150,00	1 037,05
Achats Stockés	**15 707,16**	**13 740,94**
Electricité	8 209,99	9 428,64
Eau	141,46	67,82
Fournitures de Bureau	4 622,14	4 339,01
Lavage Maillots, Pharmacie	16,84	39,80
Achats Non Stockés	**12 990,43**	**13 875,27**
Locations	7 158,81	3 858,68
Entretiens, Réparations, Maintenances	41 378,59	27 178,94
Assurances	6 673,00	8 231,96
Cotisations Organismes Sportifs	290,00	1 000,00
Frais Bancaires	856,80	897,80
Services Exterieurs	**56 357,20**	**41 167,38**
Prestataires de Services...	8 690,55	15 731,30
Honoraires	25 432,80	23 618,40
Maintenances	3 485,09	2 780,53
Déplacements CTD - CDFA - Personnels...	5 430,11	3 875,06
Transports Sélections	320,00	170,00
Arbitrages...	6 018,45	6 190,79
Contrôles, Accompagnements, Formations Arbitres	15 591,15	9 975,00
Déplacements Officiels	3 837,20	6 376,96
Déplacements Présences District (CD - Commissions)	52 981,98	48 737,82
Réceptions Représentations	16 953,10	26 801,23
Assemblée Générale Ligue		5 219,10
Réunions Secteurs, Dialogue Clubs...	1 289,00	594,00
Journée des Bénévoles	5 059,05	4 007,05
Téléphone - Affranchissements	13 702,09	10 838,75
Autres Services Exterieurs	**158 790,57**	**164 915,99**

CHARGES D'EXPLOITATION	N	N-1
Organisation du District		
Fidel. Lic. Foot Diversifiés	1 950,00	11,00
Contrats Objectifs	**1 950,00**	**11,00**
Taxe sur les Salaires	15 071,14	1 056,50
Taxes Habitation Foncières Red. TV	18 903,00	12 649,50
Formation Continue - Impôts Rev. Pl/ts	3 573,13	4 278,42
Impôts et Taxes	**37 547,27**	**17 984,42**
Rémunération du Personnel	275 906,19	271 277,12
Charges Sociales	90 320,83	72 574,14
Provisions 13ème Mois	306,68	2 331,33
Provisions Charges sur 13ème Mois	-787,06	1 307,91
Congés Payés	2 772,56	2 387,32
Charges sur Congés payés	4 719,71	1 715,01
Frais de Personnel	**373 238,91**	**351 592,83**
Dotations Clubs ...	210,00	300,00
Charges Exceptionnelles	**210,00**	**300,00**
Amortissements	35 441,57	39 851,19
Dotations Amortissements	**35 441,57**	**39 851,19**

COMPTE DE RESULTAT

District Grand Vaucluse — Etats de synthèse au 30/06/2023

	du 01/07/22 au 30/06/23	du 01/07/21 au 30/06/22
Total des Produits d'Exploitation	**645 136,83**	**688 571,35**
Total des Charges d'Exploitation	**692 233,11**	**643 439,02**
RESULTAT D'EXPLOITATION	**-47 096,28**	**45 132,33**
Produits Financiers (Revenus Placements)	**5 608,43**	**-1 778,31**
RESULTAT FINANCIER	**5 608,43**	**-1 778,31**
Produits Exceptionnels	21 460,82	7 632,25
Reprise sur Provisions et Créances	70 419,52	49 006,45
Total des Produits Exceptionnels	**91 880,34**	**56 638,70**
Charges Exceptionnelles	73 550,00	70 377,64
Pertes sur Créances Irrecouvrables	49 043,94	1 838,67
Total des Charges Exceptionnelles	**122 593,94**	**72 216,31**
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**-30 713,60**	**-15 577,61**
TOTAL DES PRODUITS	**742 625,60**	**743 431,74**
TOTAL DES CHARGES	**814 827,05**	**715 655,33**
RESULTAT DE L'EXERCICE	**-72 201,45**	**27 776,41**

Cédric BEDORA, donne la parole à **M. Michel POURTIER,** pour le rapport du Commissaire aux Comptes, sur les comptes annuels arrêtés le 30 juin 2022.
« En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblé Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association DISTRICT GRAND VAUCLUSE DE FOOTBALL relatif à l'exercice clos le 30/06/2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.
Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association DISTRICT GRAND VAUCLUSE DE FOOTBALL à la fin de cet exercice »

Cédric BEDORA, procède à l'approbation du Bilan Financier pour l'exercice clos au 30/06/2023

- ✓ **1ère RÉSOLUTION :**

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du Trésorier Général et du rapport du Commissaire aux Comptes, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le Compte de Résultat et l'Annexe arrêté au 30 juin 2023, tels qu'ils lui ont été présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

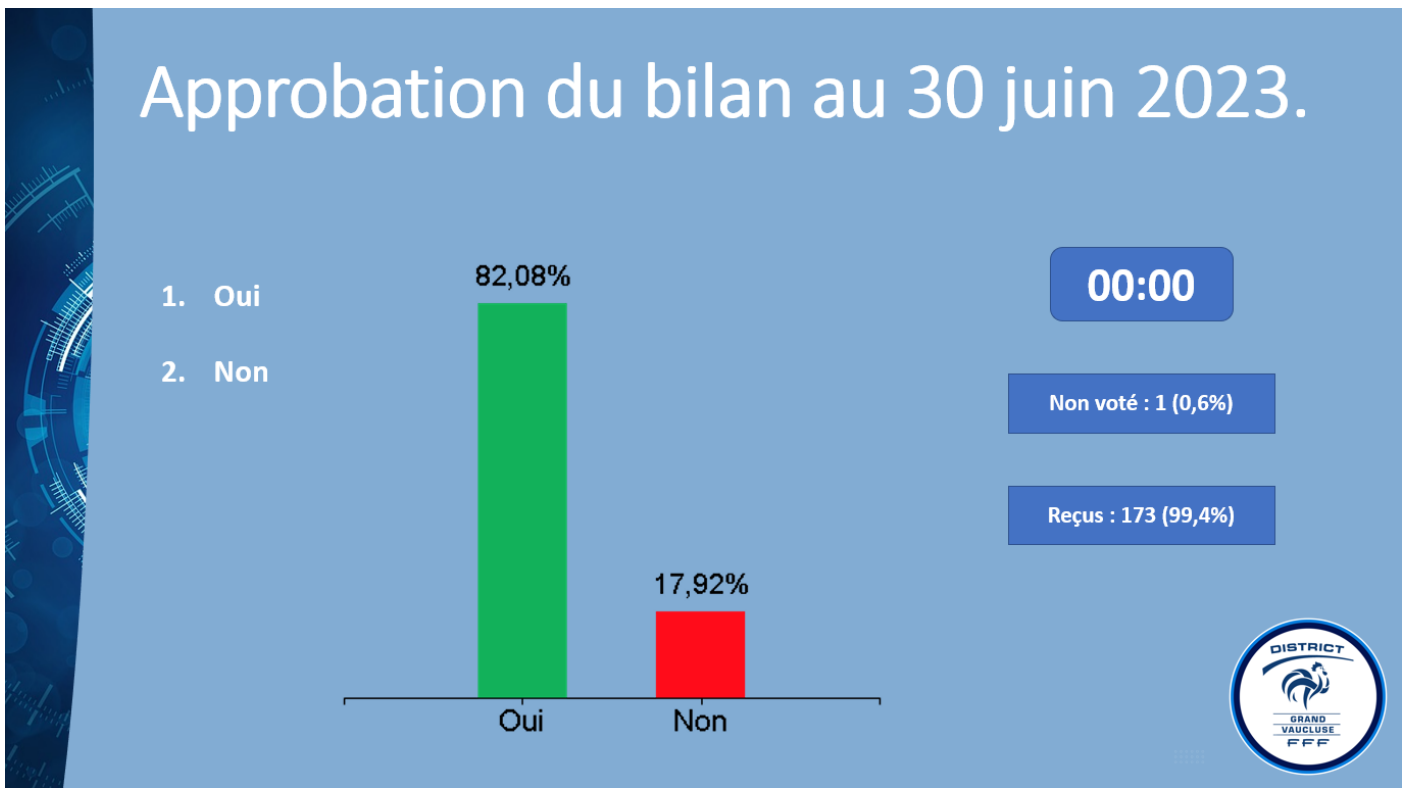

Le bilan au 30 juin 2022 est adopté à 82.08 % des voix.

✓ **2ème RÉSOLUTION**

L'Assemblée Générale donne pour l'exercice clos au 30 juin 2023 quitus de leur gestion à tous les membres du Comité Directeur.

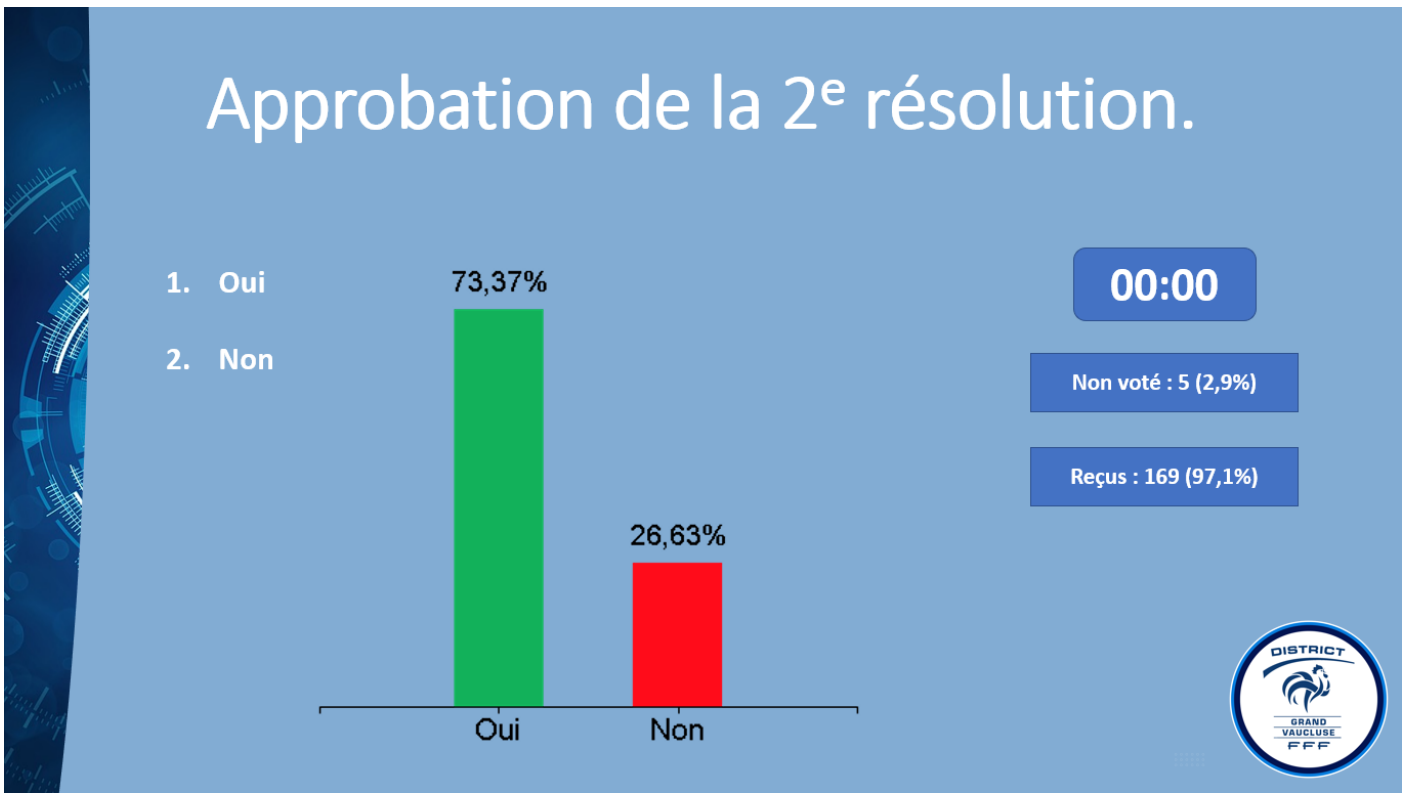

La 2ème résolution est adoptée à 73.37 % des voix.

Mme Laurie SAULNIER, CTD PPF, nous présente la nouvelle offre de formations

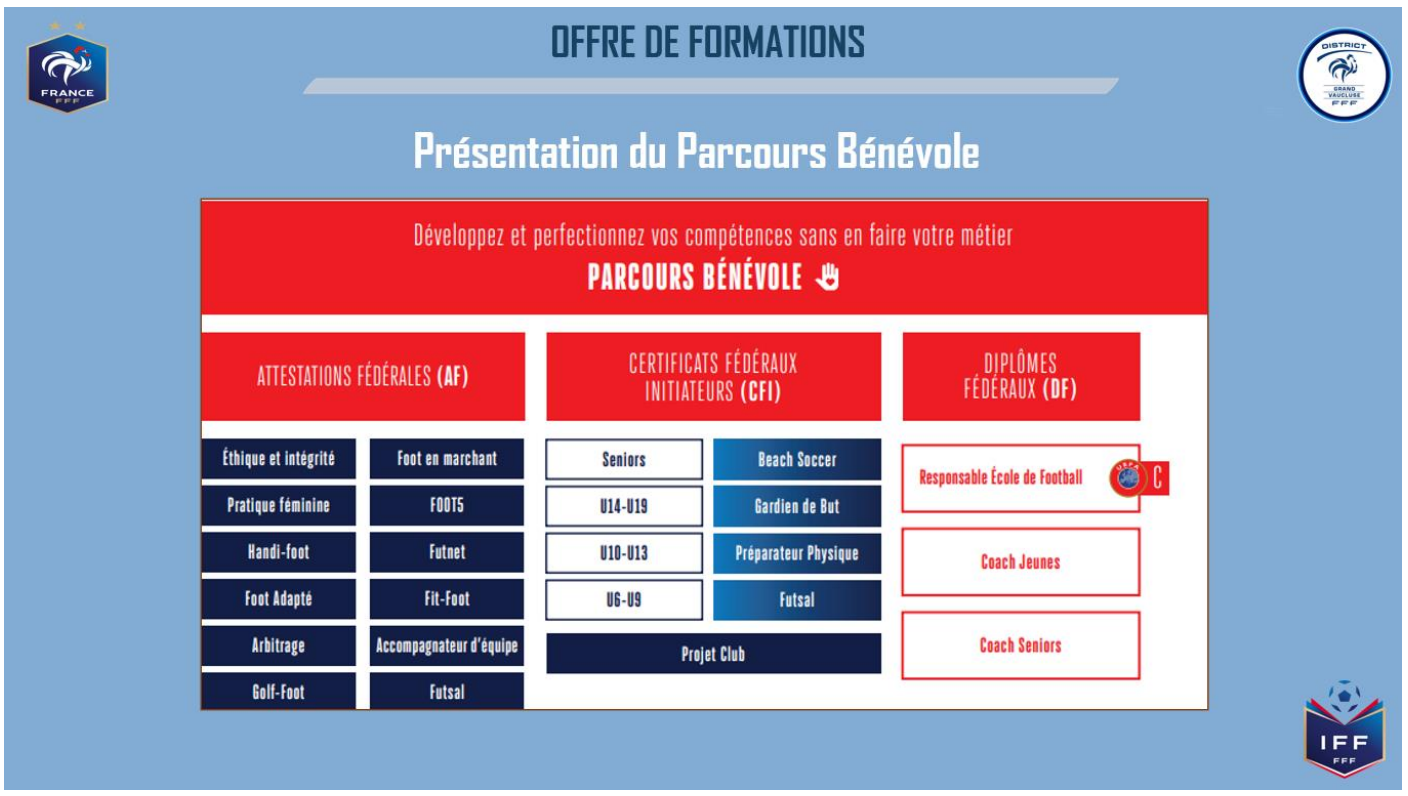

CERTIFICATS FEDERAUX INITIATEURS

Certificat Fédéral Initiateur (C.F.I)

U6/U9 – U11/U13 – U14/U19 - Seniors
16h dont FOAD + 8h MSP
Processus en alternance sur 1 mois

Jour 1 6h Présentiel	FOAD En ligne 2h00	Pratique en club 8h	Jour 2 6h Présentiel	FOAD En ligne 2h00	Distanciel En ligne Evaluation finale (Facultatif) 30'

DIPLOMES FEDERAUX

Diplôme Fédéral Coach Jeunes & Coach Séniors
Diplôme Responsable Ecole de Foot (D.R.E.F)

DF COACH JEUNES 44h de Formation 2h FOAD 60h MSP 11h Suivi	Positionnement 7h	Bloc 1 18h30	FOAD 2h00	Pratique en club 60h Equipe U14 à U19	Bloc 2 18h30	Suivi Tutorat : 4h Maître de stage : 5h	Certification en Institut ou en Club
DF COACH SENIORS 37h de Formation 2h FOAD 60h MSP 9h Suivi		Bloc 1 15h		Pratique en club 60h Equipe Sénior	Bloc 2 15h		
RESPONSABLE EDF 55h de Formation 4h FOAD 90h MSP 11h Suivi		Bloc 1 24h	FOAD 4h00	Pratique en club 90h Equipe Foot à 4, 5 ou 8	Bloc 2 24h	Tutorat : 6h Maître de stage : 5h	

6 à 8 mois

DF COACH JEUNES
- Cannes (Décembre)
- Pertuis (Janvier)

DF COACH SENIORS :
- Pertuis (Décembre)
- Cannes (Janvier)

D RESPONSABLE ECOLE DE FOOT :
- Aix
Décembre & Février

COÛT DES FORMATIONS

FORMATIONS	STAGIAIRES	DUREE	TARIFS
ATTESTATIONS FÉDÉRALES (AF)	16 maximum	8H à 16H	50€ (8H) 100€ (16H)
CERTIFICATS FÉDÉRAUX INITIATEUR (CFI)	16 maximum	24H	110€
DF RESPONSABLE ECOLE DE FOOTBALL	Entre 20 et 24	162H	800€
DF COACH JEUNES	Entre 20 et 24	116H	675€
DF COACH SENIORS	Entre 20 et 24	109H	650€

1 bon de 15 €

2 bons de 15 €

Aide FAFA pouvant aller jusqu'à 80%
(Frais d'hébergement, de restauration et de déplacement)

TABLEAU DES EQUIVALENCES

Equivalences pour la période 2023-2027

EQUIVALENCES DU 01/07/2023 AU 30/06/2027

ANCIENS MODULES/CFF			NOUVEAUX CERTIFICATS/ DIPLOMES	GESTION	DEMARCHE	DELIVRANCE DIPLOME
ANIMATEUR SENIOR	CFF3	MODULE SENIORS	CFI SENIORS CERTIFIÉ	-	Aucune démarche (équivalence de droit)	Pas de délivrance de nouveau diplôme
		MODULE U17-U19	CFI U14-U19 CERTIFIÉ	-	Aucune démarche (équivalence de droit)	Pas de délivrance de nouveau diplôme
INITIATEUR 2	CFF2	MODULE U15	CFI U14-U19 CERTIFIÉ	-	Aucune démarche (équivalence de droit)	Pas de délivrance de nouveau diplôme
		MODULE U13	CFI U10-U13 CERTIFIÉ	-	Aucune démarche (équivalence de droit)	Pas de délivrance de nouveau diplôme
INITIATEUR 1	CFF1	MODULE U11	CFI U10-U13 CERTIFIÉ	-	Aucune démarche (équivalence de droit)	Pas de délivrance de nouveau diplôme
		MODULE U9	CFI U6-U9 CERTIFIÉ	-	Aucune démarche (équivalence de droit)	Pas de délivrance de nouveau diplôme
		MODULE U7	CFI U6-U9 CERTIFIÉ	-	Aucune démarche (équivalence de droit)	Pas de délivrance de nouveau diplôme
		CERTIFICAT FUTSAL BASE	CFI FUTSAL CERTIFIÉ	-	Aucune démarche (équivalence de droit)	Pas de délivrance de nouveau diplôme
		MODULE FUTSAL ENTRAINEMENT/PERFECTIONNEMENT	MODULE FUTSAL U18-SENIORS ATTESTÉ	-	Aucune démarche (équivalence de droit)	Pas de délivrance de nouveau diplôme
		MODULE FUTSAL INITIATION/DECOUVERTE	MODULE FUTSAL U13-U15 ATTESTÉ	-	Aucune démarche (équivalence de droit)	Pas de délivrance de nouveau diplôme
		MODULE ANIMATEUR/TRICE FEDERALE	ATTESTATION FÉDÉRALE PRATIQUE FÉMININE	-	Aucune démarche (équivalence de droit)	Pas de délivrance de nouveau diplôme
		CFF4	CFI PROJET CLUB CERTIFIÉ	-	Aucune démarche (équivalence de droit)	Pas de délivrance de nouveau diplôme
		CFF2 OU CFF3 + 1J DE FORMATION COMPLÉMENTAIRE*	DF COACH JEUNES	Ligues Régionales	Inscription et participation à la journée de formation complémentaire	Ligues Régionales
		CFF3 + 1J DE FORMATION COMPLÉMENTAIRE*	DF COACH SENIORS	Ligues Régionales	Inscription et participation à la journée de formation complémentaire	Ligues Régionales
		MODULES U7 + ANIMATEUR/TRICE FÉDÉRALE + CFF1 + CFF4 + 1J DE FORMATION COMPLÉMENTAIRE*	DF RESPONSABLE ECOLE DE FOOTBALL (UEFA C)	FFF (Service Entraîneurs)	Sur dossier à envoyer complet directement à la FFF (Service Entraîneurs)	FFF (Service Entraîneurs)

*Une journée de 8h spécifique organisée par les Ligues Régionales

Certification CFF jusqu'en 2027

REFORME DES CHAMPIONNATS REGIONAUX SENIORS

LES ENJEUX

S'inscrire dans la continuité de la réforme des championnats nationaux
Permettre d'absorber les descentes supplémentaires de N3

Préparer l'accession au niveau régional par la création de la R3
Un pallier intermédiaire pour nos clubs accédants

Analyse des D1 qui montent en R2 depuis 2017
Constat : D1 en R2 en difficulté

- 69,4 % des clubs accédants en R2 ont été relégués ou dans la 2eme partie du classement la saison suivante
- Aucune monté en R1 la saison suivante
- Difficultés liées aux obligations d'encadrement en R2 (BEF) pour les éducateurs accédant

LA REFORME DES CHAMPIONNATS REGIONAUX SENIORS

2023/2024	2024/2025	2025/2026
R1 14	R1 14	R1 14
R2 12	R2 12	R2 13
R2 12	R2 12	R2 13
R2 12	R2 12	R3 12
	R3 12	R3 12
50 équipes	62 équipes	64 équipes

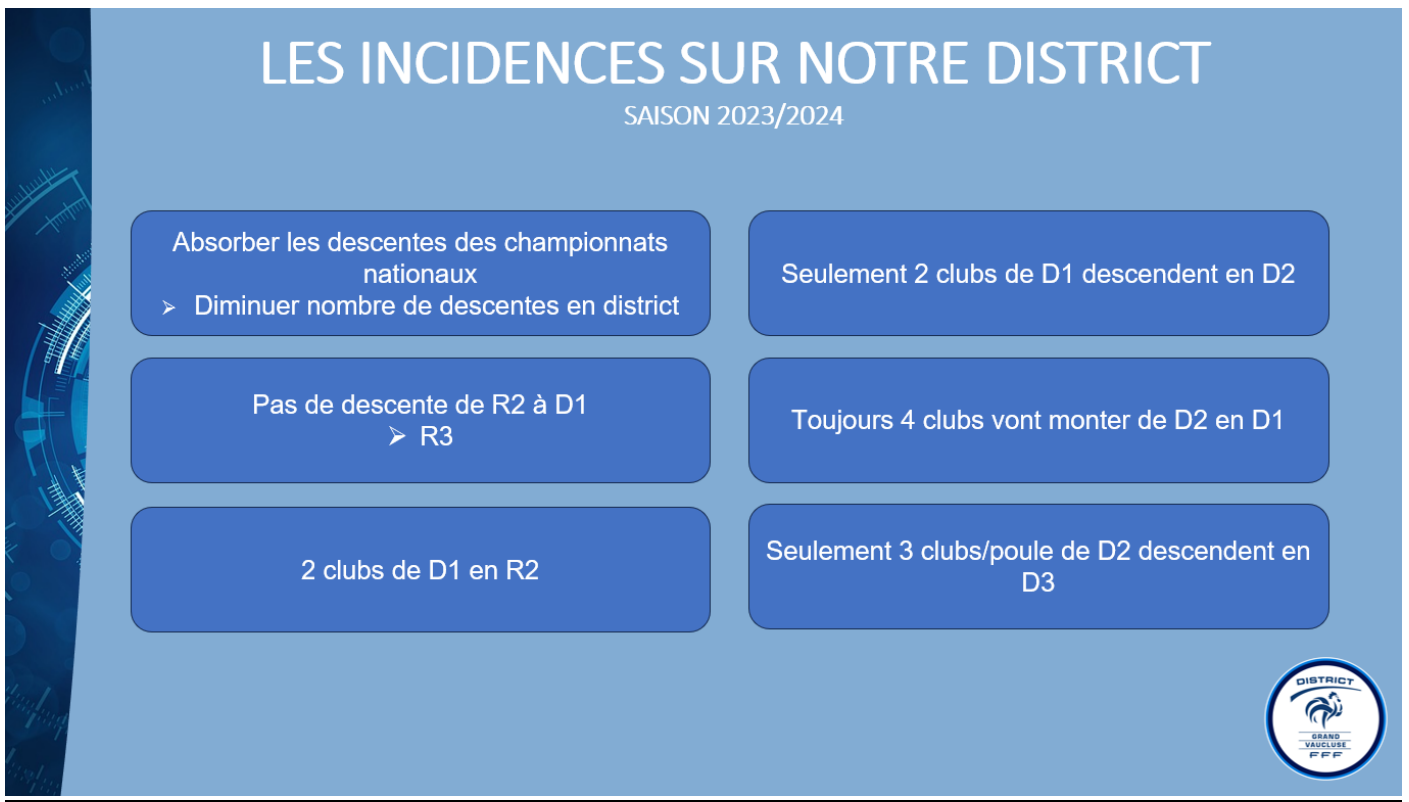

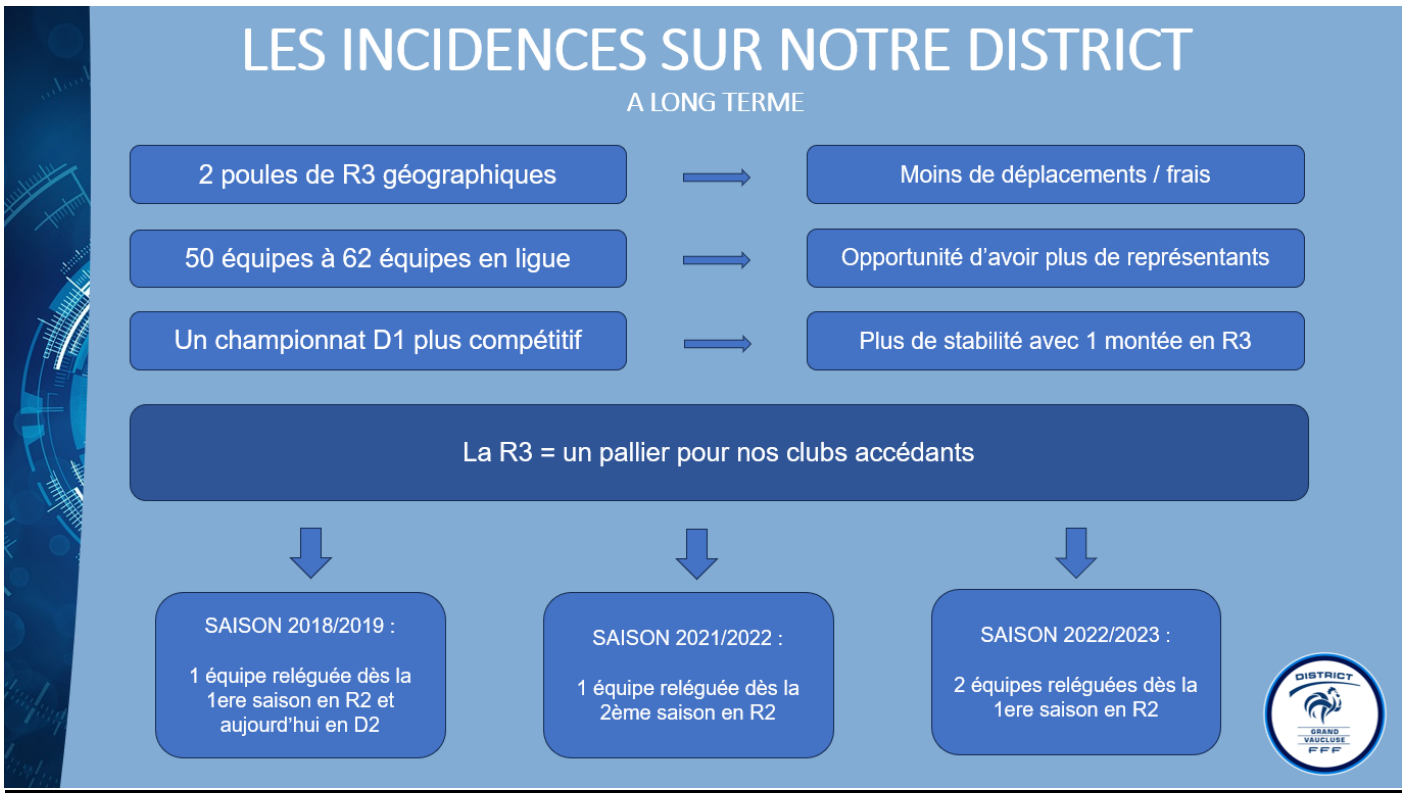

<u>Questions des clubs :</u>

- Concernant la réforme des championnats de ligue seniors avec la création d'une R3 et donc la diminution de niveau de notre D1. Quel est l'intérêt de notre district à aller vers la création de cette nouvelle division ?
M. Christophe BENOIT prend la parole : *« L'exposé de Laurie est très clair sur les bienfaits de la création de cette R3 qui existe déjà dans de nombreuses Ligues. Cela reste une très bonne chose, car quand on calcule le nombre de clubs qui montent en R2 et le nombre de clubs qui descendent, sur les 4 dernières saisons, sur les 6 montées il ne reste que 2 clubs en ligue. Cette R3 va donc permettre de créer un palier intermédiaire entre la D1 et la R2. Chaque club que nous avons interrogé qui montait de D1 en R2, nous a dit que ce palier est très important, très difficile, avec des déplacements plus longs, des entraînements plus fréquents, un niveau de jeu qui est bien plus difficile. Donc de ce fait, une grande difficulté pour se maintenir dans ce niveau R2. Ce niveau R3 sera très approprié pour notre District. Pour nous c'était donc une opportunité à saisir.*

Pourquoi vous n'avez pas consulté les clubs auparavant comme les autres districts l'ont fait ? (Question de Madame MACARIO, Etoile d'Aubune)
Nous avons consulté certains clubs notamment les clubs qui étaient montés en R2 et redescendus. Il était important d'avoir leur ressenti vis-à-vis de cette expérience-là. Nous avons fait un véritable constat, nous sommes un Comité Directeur responsable et nous avons pris nos responsabilités.

Avant les questions des clubs présents dans la salle, M. Christophe BENOIT fait une intervention :
*« Je veux tout d'abord remercier toutes les personnes ayant contribué à l'organisation de notre **AG d'hiver 2023**, le club de Calavon qui nous a reçu dans ce magnifique domaine, les salariés et les bénévoles du DGV.*

Je tiens à mettre en avant tout le travail réalisé depuis notre élection par l'ensemble de cette équipe et saluer son dévouement total au service des clubs.
Nous sommes aujourd'hui à mi-parcours du mandat que vous nous avez confié. Je vous propose un point d'étape sur nos engagements qui portaient sur 3 axes principaux, le sportif, le soutien aux clubs et l'image.

*<u>Concernant **le volet sportif** qui nous anime au quotidien</u> :*

*- nous avons mis en place **des play-offs pour sacrer le champion de D2 et le champion de D3**. Nous vous solliciterons prochainement pour déterminer les lieux des rencontres,*
*- dans notre District, **les féminines représentent 22% du total des licenciés**. C'est au travail des clubs que nous devons cette réussite. **La Commission Féminine** s'implique avec efficacité pour le développement du football féminin sur tout notre territoire,*

*- nous avons **renouvelé et restructuré la Commission de l'Arbitrage** afin de lui permettre d'œuvrer plus efficacement et de retrouver sa légitimité.*

*- **les Tables Rondes de l'Arbitrage** ont débouché sur la mise en place de plusieurs actions pour redéfinir l'accueil des officiels dans vos stades, l'environnement des rencontres et les relations entre acteurs,*

*- le recrutement et la formation des **Jeunes Arbitres** font aussi partis de nos priorités.*

*- nous avons structuré, avec Jean Daniel Colleman et Akim Ben Aïssa, **une cellule "désignations et contrairement"** composée uniquement de bénévoles. Elle agit et réagit chaque week-end depuis la reprise des compétitions.*

*- **la Commission Technique** travaille avec efficacité à **la formation et au perfectionnement de nos jeunes footballeurs et footballeuses**,*

*- Une réforme de la pratique pour les **U6 à U13 garçons et filles** a eu lieu au début de saison dernière. **La Commission Foot Animation** se tient au plus près des clubs et de leurs éducateurs pour les accompagner aux nouvelles lois du jeu du **Foot Animation**.*

*Concernant **le soutien aux clubs** qui sera toujours la première de nos priorités :*

*C'était un engagement fort de notre programme, nous l'avons tenu rapidement en créant le **POLE d'ACCOMPAGNEMENT des CLUBS**.*
***Le PAC** apporte un accompagnement personnalisé aux dirigeants des clubs. Il leur permet de trouver des réponses sur des thématiques essentielles concernant les emplois aidés, le financement, les subventions, les formations, les règlements, la vie associative…*
*Déjà de nombreux clubs ont fait appel au **PAC**. Les rendez-vous sont organisés au sein du District ou dans les clubs. Un accompagnement peut être mis en place pour votre club. Je vous invite à **faire appel au PAC** avec le formulaire qui est en ligne sur le site du District.*

*Des cessions de **formation FMI** ont été dispensées pour former vos éducateurs et dirigeants. Nous allons ouvrir de **nouvelles cessions de formation** sur d'autres sujets pour toujours plus faire monter en compétences celles et ceux qui gèrent vos clubs au quotidien.*

*Depuis le début de la saison, **la péréquation a été généralisée** pour toutes les compétitions.*

*Concernant **l'image** de notre district que nous voulons restaurer :*

*La souveraineté des commissions était pour nous une nécessité. Depuis notre élection, **il n'y a plus d'ingérence** dans nos commissions, en particulier dans les commissions disciplinaires.*

*La **Charte d'Ethique du District Grand Vaucluse** a été rédigée, le **Comité d'Ethique** en charge de veiller à son application a été constitué. Nous appelons tous les clubs à s'approprier cette Charte et à y faire adhérer tous leurs licenciés.*

*Avant les congés d'été nous avons rencontré **les salariés du District**. Nous avons veillé à donner à chacun ce que la convention collective lui accorde. Nous avons mis en conformité les salaires, ce qui n'avait pas été fait par la direction précédente. Nous avons aujourd'hui une équipe de salariés soudée, motivée et efficace au service des clubs.*
*Un **nouveau Directeur Administratif**, fort d'une expérience professionnelle en matière de management et de solides connaissances du monde du football, a été recruté. Il a déjà mis en place, à la grande satisfaction des salariés, une animation d'équipe qui faisait cruellement défaut.*

Je me dois aussi d'évoquer les nombreux mails anonymes dont sont destinataires les clubs.
Après le temps du mépris pour ce corbeau et son comportement de lâche, mais devant les attaques nominatives mensongères et diffamatoires, décision a été prise de porter plainte contre cet individu maintenant identifié.
Qui avait la possibilité d'enregistrer les réunions du CD ?
Qui pouvait avoir accès à des documents confidentiels, comptables et administratifs, concernant la gestion du District ?
Et aussi, pourquoi plus aucun enregistrement depuis cet été ?
Et ce "mimi" voudrait nous faire croire qu'il serait un président de club !
Cet individu passe outre l'interdiction de diffuser publiquement certains documents, en particulier les PV de la Commission de Discipline. Pourtant, il ne peut nier connaître la Loi et les règlements de la FFF en la matière. Du moins nous l'espérons.
Je terminerais sur ce sujet nauséabond en vous donnant l'assurance que nous saurons, le moment venu, apporter les preuves que toutes les attaques de cet individu ne sont que mensonges et élucubrations. C'est pourquoi, le District et chaque personne diffamée ont porté plainte contre cet individu.

Cette mise au point s'imposait, mais sachez que nous restons prioritairement consacrés à la mission que vous nous avez confiée, gérer notre District au mieux dès l'intérêt des clubs.

***Parler football et agir pour le football, voilà ce qui nous guide chaque jour**. »*

Questions du club de VILLENEUVE :

- Nous avons appris que le District avait fait le choix de s'affranchir de la réalisation de plusieurs tâches et missions au bénéfice d'associations externes.
Pouvez-vous nous confirmer le nombre d'associations partenaires au District ainsi que les missions réalisées par chacune d'entre elles ?
- Le PAC (Pôle Accompagnement des Clubs) est-il gratuit pour les clubs ?
- Le District rémunère-t-il une association indépendante pour s'en occuper ou s'agit-il de formations internes réalisées par les salariés du District ?
- Pouvez-vous nous confirmer que le District a réalisé un appel d'offres afin de retenir à chaque fois l'association ou l'entreprise la « *mieux-disante* » ?
- Parmi les associations travaillant pour le District, nous avons appris l'existence de « *Avenir Saint -Louisien* ». Si ce n'est fait au travers de votre réponse à notre question précédente, pouvez-vous nous confirmer que cette association a bien pour mission de s'occuper du pôle Accompagnement des Clubs (PAC) et des formations qui y sont liées ?
- Pouvez-vous nous confirmer la totalité du montant des factures de cette association au District Grand Vaucluse (y compris après le 30 juin 2023 date de clôture du dernier bilan) ?
- Pourquoi, Mme JUIDIAS, gérante de cette association, demande-t-elle aux clubs de surestimer la durée de leurs entretiens téléphoniques ?
- Y aurait-il un lien avec le forfait de rémunération octroyé par l'association en question ?
- Toujours au sujet de l'association « *Avenir Saint Louisien* », pouvez-vous nous confirmer que M. Youcef MAKHCHOUCHE, actuel Vice-Président du District Grand Vaucluse, a un lien direct avec cette association (employé, bénévole…) ?
- Dans le cas positif, ne pensez-vous pas que le District puisse être accusé d'un conflit d'intérêt ? Nous rappelons également que M. MAKECHOUCHE est actuellement Directeur Sportif de l'AC VEDENE, posant un problème pour le moins déontologique sur le cumul de ces 3 fonctions et son rôle au sein du District Grand Vaucluse.

M. Christophe BENOIT apporte les réponses :
*La seule association que nous avons recrutée est l'**Association Familiale Laïque** dont fait partie **Madame JUIDIAS**. C'est l'association qui facture et non pas elle en personne et ça n'a rien à voir avec l'Avenir Saint Louisien. Nous avions fait ce choix de prendre une association pour répondre*

aux besoins des clubs. Nous avions envisagé de recruter une personne pour ce service, cependant les sollicitations des clubs ne sont pas encore assez importantes, puisque seulement 11 clubs ont fait appel au PAC à ce jour, pour un coût total de 345 €. Il n'était pas judicieux de recruter une personne dédiée à cette opération. Cependant, nous pensons tout de même à former une personne du District pour assumer cette tâche.

***M. MAKECHOUCHE** lui est salarié de l'Avenir Saint Louisien qui n'a rien à voir avec l'Association Familiale Laïque. M. MAKECHOUCHE est le vice-président du District et je tiens à préciser qu'il n'a jamais demandé un seul euro au District, que ce soit pour ses déplacements ou quoi que ce soit d'autre.*

- Lors de l'AG élective du mois de juin 2023, une société parisienne s'est occupée des votes. Pouvez-vous nous confirmer le montant de la facture totale de cette entreprise au District Grand Vaucluse ? Pouvez-vous nous confirmer qu'un appel d'offre a bien eu lieu pour désigner encore une fois dans l'intérêt du District, l'entreprise la « *mieux-disante* » ?
M. Christophe BENOIT précise que ce n'est pas le District qui gérait cette situation car sous tutelle de la Ligue à ce moment-là, cette société travaille déjà pour la FFF.
Le montant a été répercuté au niveau du District, la facture totale, déplacement d'un huissier et du personnel, qui se sont déplacé s'élève environ à 8000 euros.

- Est-il vrai que Monsieur LOUNISSA Rafik est indemnisé pour effectuer les désignations d'arbitres ? Dans le cas positif, merci de nous indiquer le forfait de rémunération ou le contrat passé entre le District et M. RAFIK.
M. Christophe BENOIT, répond que *« M. LOUNISSA Rafik n'est pas du tout rémunéré par le district, il est arbitre en activité et donc touche des indemnités d'arbitre et ça se limite à ça ! »*

- Qu'en est-il du licenciement du Directeur Administratif, M. Hakim SALIH ?
M. Christophe BENOIT, répond que **«** *le directeur administratif est licencié depuis le 25 juillet. »*

- Une question concernant le Directeur Administratif que vous avez décidé d'embaucher en lieu et place de M. Hakim SALIH. Pouvez-vous nous préciser sa formation ainsi que son parcours professionnel ?
M. Cédric BEDORA invite **M. Sébastien PIETRI** à monter sur scène pour se présenter.

M. Sébastien PIETRI : ç*a fait 25 ans que je suis dans le monde du Football, 18 ans auprès d'un club qui est l'OM, où j'étais salarié, présentateur de la chaîne du club et ensuite rédacteur en chef. J'avais 25 personnes sous ma responsabilité au quotidien et l'objectif c'était d'insuffler un dynamisme, d'être source de propositions pour faire avancer ce club. Aujourd'hui cette méthode je la mets en application avec les salariés que je suis en train de rencontrer, de découvrir depuis ma prise de fonction le 2 novembre, d'un Comité Directeur qui m'a fait confiance. Et puis je l'ai dit aussi des Présidents que j'ai déjà rencontrés. Vous vous posez la question à travers mon parcours si je connais le football ? Le football féminin on a compris c'est un axe important pour le Comité Directeur, j'étais au début de la création d'un club féminin à l'OM qui a commencé très bas en DH pour arriver aujourd'hui en 1ere division. J'ai pu comprendre la difficulté de mettre en place ce football féminin et je compte bien accompagner la commission (..) et les clubs. (…).*
Vous pouvez compter sur moi pour une chose, c'est mon implication à 100% pour aider tous les clubs, pour vous accompagner et pour vous aider car le District est la maison de tous les clubs.

Remise de récompenses

M. Christophe BENOIT, président du District Grand Vaucluse, remet à **M. Alexis MENJAUD,** la médaille FFF Or.

M. Christophe BENOIT, président du District Grand Vaucluse, remet à **Mme Angélique TETON** et **M. José GOMEZ** (absent est représenté par M. GAMBA, Président de l'USR PERTUIS) la médaille Ligue Argent

Désignation du lieu de l'Assemblée Générale d'Hiver 2024

<u>Appel à candidature pour l'organisation de la prochaine Assemblée Générale d'Hiver 2024</u>

Le club de **MORNAS** est seul à se porter candidat…
L'assemblée générale d'hiver 2024 aura lieu à **MORNAS.**